

## DISCOURS DU MAIRE

### RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q.,c. C-27.1), il me fait plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de notre municipalité. La firme de vérificateurs Pierre Brabant, C.A, a signé, le 4 septembre 2012, son rapport de vérificateur pour notre exercice financier 2011.

### ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Ce rapport nous indique que pour l'année financière 2011, la Municipalité de Sainte-Mélanie a enregistré un excédent de recettes de 360 005 \$ pour la conduite normale des opérations et d'immobilisations.

En considérant le surplus des années antérieures, le surplus libre cumulé au 31 décembre 2011 est de 420 888 \$. En tenant compte de la disponibilité du fonds de roulement qui s'établit à 139 340 \$, la marge de manœuvre de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2012 était de 560 228 \$.

La dette totale à long terme se situe à 1 478 400 \$ dont 138 300 \$ est attribuable à l'ensemble de la population.

### SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

En date du 5 novembre 2012, j'ai le plaisir de confirmer que votre municipalité présente toujours une bonne santé financière et, qu'actuellement, nous estimons que les dépenses n'excéderont pas les revenus pour l'exercice financier en cours.

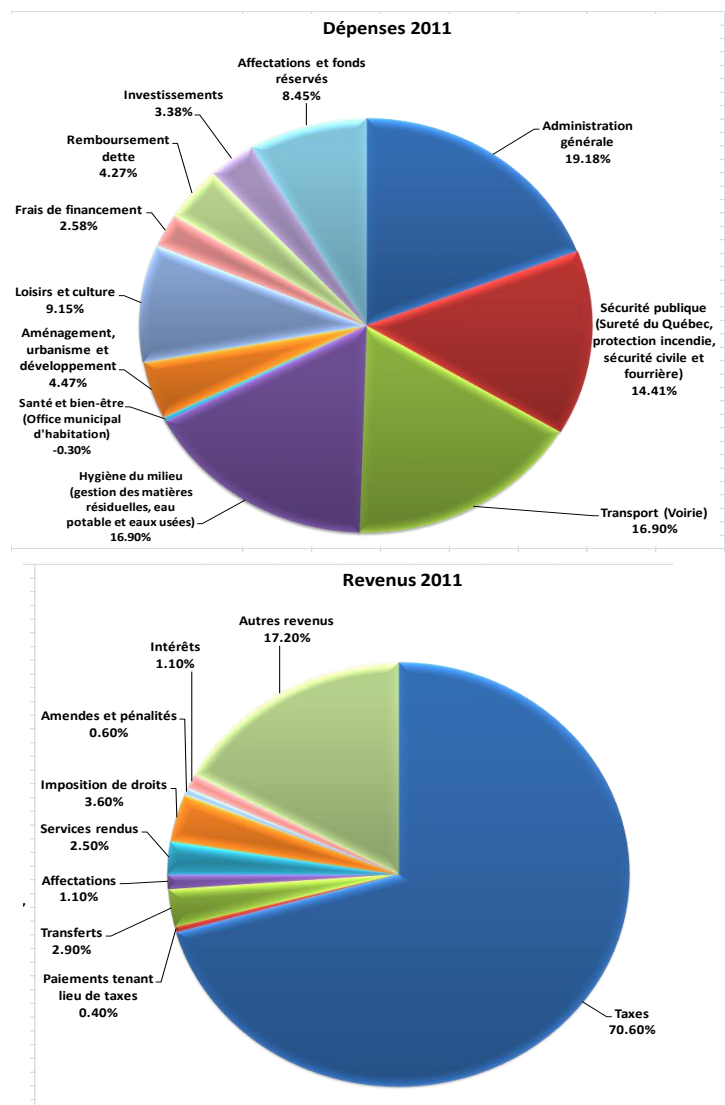
### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

Pour l'année 2012, la Municipalité de Sainte-Mélanie a un règlement qui fixe la rémunération et l'allocation des membres du conseil comme suit :

	Salaire	Allocation	Total
Maire	12 823.20 \$	6 411.60 \$	19 234.80 \$
Conseiller MRC	8 357.80 \$	4 178.95 \$	12 536.75 \$
Conseillers (ères)	4 274.40 \$	2 137.20 \$	6 411.60 \$

### ÉVALUATION

L'évaluation foncière de la Municipalité pour l'année 2012 s'élève à 253 918 600 \$.



## CONTRATS

Conformément aux troisième et quatrième alinéas de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ adjugés par la Municipalité entre le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et le 1<sup>er</sup> novembre 2012 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT
Les services d'entretien Fany	Entretien de bâtiments	34 193.07 \$
Les couvertures José Beausoleil	Entretien de bâtiments	40 816.12 \$
Industrielle-Alliance	Assurances	38 279.09 \$
Groupe Ultima	Assurances	32 136.00 \$
9117-6834 QUEBEC Inc.	Déneigement	156 110.78 \$
Hydro Québec	Électricité	72 274.95 \$
MRC Joliette	Quotes-parts services régionaux	483 093.93 \$
Municipalité Saint-Charles-Borromée	Sécurité incendie	118 751.00 \$
Sûreté du Québec	Sécurité publique	233 028.00 \$
PG Solutions Inc.	Services professionnels	25 598.92 \$
EXP Ingénieurs	Services professionnels	30 513.26 \$
Sel Frigon Inc.	Voirie	40 675.41 \$
Franroc Division de Sintra Inc.	Voirie	43 032.12 \$
Exc. Normand Majeau Inc.	Voirie	74 826.83 \$
LBHA Ingénieurs	Services professionnels	33 988.63 \$

## LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE 2012

- Refonte du site Internet de la municipalité;
- Création d'un comité d'implantation d'une politique familiale municipale;
- Approbation et soutien financier à l'élaboration d'une politique culturelle de la MRC Joliette;
- Réalisation du plan d'économie en eau potable;
- 8<sup>e</sup> participation au Festival de Lanaudière;
- Adoption d'un code d'éthique et déontologie pour les employés municipaux;
- Remplacement des ordinateurs de bureau, leur système d'exploitation et les logiciels de bureautique;
- Construction du dernier module rouli-roulant au parc des loisirs;
- Réfection de la toiture du Centre administratif et communautaire;
- Traitement de surface double et travaux connexes de la 2<sup>e</sup> avenue et 3<sup>e</sup> avenue ainsi que la rue Robert (secteur Nord) du Domaine Safari;
- Réalisation des travaux de réfection de structure de rue, de surface de roulement en béton bitumineux et travaux connexes sur la rue Prévert, sur une partie de la rue de l'Église;
- Collaboration au projet pilote d'infirmière en milieu rural;
- Collaboration au projet pilote du transport collectif en milieu rural;
- Amorce du plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain;
- Analyse préliminaire du réseau d'aqueduc secteur Carillon;
- Signature du protocole d'entente pour l'acquisition d'une superficie de terrain à proximité du stationnement et du Centre administratif et communautaire de la municipalité ainsi que les bâtiments qui s'y trouvent;
- Réaménagement du système de classement des archives municipales;
- Acquisition et aménagement du garage municipal au 120, rue des Saules.

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LES ANNÉES 2013, 2014 ET 2015**

- Poursuivre l'amélioration des chemins selon les disponibilités budgétaires;
- Compléter la refonte de nos règlements d'urbanisme afin de se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC Joliette;
- Réalisation de politique familiale municipale;
- Assister à la réalisation de la politique culturelle de la MRC Joliette;
- Soutenir la politique nationale sur la ruralité;
- Poursuivre les discussions en vue de réaliser des travaux d'aménagement et de revitalisation de la rue Principale;
- Compléter le plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain;
- Poursuivre les mesures d'affaiblissement du couvert de glace et de surveillance à la hauteur du pont Baril afin de diminuer les risques d'embâcles à cet endroit;
- Terminer la révision du plan des mesures d'urgence;
- Soutenir la réalisation des objectifs du plan de développement.

## **CONCLUSION**

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du Code Municipal.

Nous travaillons présentement à la préparation du budget pour l'exercice financier 2013.

Le conseil municipal fera tout en son pouvoir afin que le fardeau fiscal des contribuables demeure acceptable pour la prochaine année tout en leur assurant des services qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

Je vous invite à vous joindre à nous pour la session spéciale concernant le budget 2013 qui se tiendra le lundi 17 décembre 2012 à 20 heures à la salle du conseil, située au 10, Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie.

En terminant, je compte sur la collaboration de mes collègues du conseil municipal ainsi que sur l'implication des employés municipaux pour mener à bien nos orientations stratégiques et nos priorités d'actions et assurer à tous les citoyens une administration efficace et dynamique.